

Position sur l'évolution de l'accès aux études de Médecine, Pharmacie, Odontologie et Maïeutique

Le 2 avril 2026

L'évolution des modalités d'accès aux études de Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie (MMOP) est nécessaire. Les facultés de médecine/santé comme les représentants étudiants y sont favorables et participent à la concertation engagée par le gouvernement.

Toutefois, à l'approche des prochains arbitrages ministériels, nous alertons sur un projet de « réforme de la réforme » qui nous semble non applicable pour 2027, non soutenable financièrement et à haut risque de désorganisation pédagogique.

En effet, nous considérons qu'une nouvelle évolution du système PASS/LAS en place depuis 2020 doit répondre aux objectifs partagés suivants :

- Simplification
- Lisibilité
- Équité entre les étudiants
- Maintien de l'excellence des formations en santé
- Diversification académique, sociale et géographique des profils étudiants
- Maintien en première année de suffisamment de contenus pédagogiques en lien avec la santé, pour éviter de surcharger les années suivantes des études
- Amélioration de la réussite étudiante
- Amélioration du bien-être étudiant
- Soutenabilité organisationnelle et financière
- Faisabilité

Les Doyennes et les Doyens de Médecine formulent ainsi les propositions suivantes :

1. **Simplification et lisibilité** de l'entrée en études de santé :
 - Fusion des dispositifs PASS et LAS en une voie unique portée par les Facultés de médecine ou de santé
 - Qui ne soit pas un retour à la PACES
 - Et qui préserve le meilleur des acquis de la réforme de 2020
 - Transparence des critères d'entrée sur Parcoursup
 - Contenus pédagogiques comportant une majorité d'enseignements en lien avec la santé avec une partie d'enseignements "hors santé" qui permettra la diversification des profils et la réorientation éventuelle des étudiants

2. **Promotion de l'égalité des chances** pour l'entrée en filière MMOP
 - Admission des étudiantes et des étudiants entrant en filières de santé sur la base de l'acquisition d'un socle commun de connaissances solides en santé
3. **Diversification des profils étudiants** en favorisant l'accès aux études de santé des étudiants issus de territoires ruraux, sans imposer une première année dans tous les départements si les conditions de réussite locales n'étaient pas réunies
4. **Amélioration de la réussite étudiante et du bien-être étudiant**
 - Augmentation du pourcentage d'étudiants accédant aux filières MMOP à l'issue de cette première année, en régulant l'accès via ParcoursSup
 - Augmentation de la poursuite en études supérieures en augmentant le volume des enseignements hors santé, actuellement insuffisants en PASS
 - Meilleur accompagnement des étudiants avec une augmentation du volume d'enseignements dirigés et un renforcement du tutorat étudiant gratuit et ouvert à tous
 - Transformation pédagogique de cette première année pour favoriser l'acquisition de compétences
5. **Maintien de l'excellence des formations en santé** en gardant un volume suffisant d'enseignements en lien avec la santé dans cette première année fusionnée, pour éviter de densifier encore d'avantage les autres années de formation
6. **Allocation de moyens supplémentaires** aux universités et aux facultés de santé, en particulier des ressources humaines en enseignants-chercheurs et en personnels de scolarité
7. **Augmentation du nombre de « Passerelles »** pour entrer en médecine, pas d'intégration des étudiants français partis se former en Europe sans évaluation préalable des connaissances et des compétences acquises lors de leur cursus antérieur

Toute nouvelle réforme de l'entrée en études de santé doit garantir une amélioration du dispositif actuel.

A propos de la CDD

La Conférence des Doyennes et des Doyens des facultés de Médecine a été instituée en 1971 et réunit les doyens des principales facultés de médecine françaises. Elle contribue au rayonnement de la communauté médicale universitaire française auprès de l'ensemble des acteurs de la santé. Garante de la qualité et du bon fonctionnement de l'enseignement médical, la Conférence des Doyens des facultés de Médecine a pour vocation de promouvoir, défendre et améliorer la qualité de la formation initiale et continue de tous les médecins. Au carrefour de tous les aspects de la pratique médicale, elle veille au développement de la recherche médicale au sein des facultés de médecine, dans l'objectif d'améliorer les soins délivrés aux patients. Partie prenante du paysage médical français, la Conférence des Doyens des facultés de Médecine construit, grâce à ses trois missions (enseignement, recherche et soins), la médecine de demain.

En savoir plus : <http://conferencedesdoyensdemedecine.org/>

Contact presse ORTUS

Nicolas Merlet – nicolasmerlet@ortus-sante.fr

Françoise Millet – francoisemillet@ortus-sante.fr